

**Année 2024  
Séance du 21 février 2024**

**N° 20**

**Objet : Demandes de  
subventions – Mois de la BD**

**DELIBERATION DU CONSEIL D'AGGLOMERATION**

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt et un du mois de février à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomeration, régulièrement convoqué le treize du mois de février 2024, s'est réuni au Palais des Congrès de Digne-les- Bains, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

Est nommée secrétaire de séance : Sandrine COSSERAT

**Etaient présents :**

ACCIAI Bruno, ARBOUX-TROMEL Corinne, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, BAILLE Denis, BARDIN Chantal, BENOIT Gérard, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BONNAFOUX Jeanine, BONDIL Marc, BONZI Maryse, BOGHOSSIAN Alex (jusqu'au rapport n° 9), BOURJAC Bruno, BOYER Christian, CAZERES Benoit, CHABALIER Sandrine, CHALVET Gilles (à partir du rapport n°02), COMTE Jean Paul, COSSERAT Sandrine, DECROIX Hugo DOMINICI Pascale, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max (jusqu'au rapport n° 27), FIAERT Claude, FONTAINE Sonia, GONCALVES Gilles, GRANET-BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, HONNORAT Michèle, JOUVES Marc, KUHN Francis, MOLINARI Frédéric, MOULARD Damien, MULLER Emmanuel (jusqu'au rapport n° 24), OBELISCO Francine, PAIRE Marie Claude, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PEREIRA Georges, PIERI Bernard, REBOUL Childéric, REINAUDO Gilbert, SANCHEZ Pierre Bernard, SAGNIEZ Simone, SEJOURNE Daniel, SEVENIER Jean, SOLTANI Boulares, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine, ZANARTU HAYER Italo

**Etaient suppléés :**

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques  
COUTON Marie Rose a donné pouvoir à MANENT Michel  
SAVORNIN Béatrice a donné pouvoir à GRANOUX Nellie

**Etaient représentés :**

BELMONTE Sylvie a donné pouvoir à VIVOS Patrick  
COCHET Brigitte a donné pouvoir à TOUSSAINT Carole  
DEORSOLA Jean Paul a donné pouvoir à GRANET-BRUNELLO Patricia  
ISOARD Christian a donné pouvoir à CAZERES Benoit  
MAGAUD Marie José a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert  
OGGERO BAKRI Céline a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine  
PARIS Mireille a donné pouvoir à KUHN Francis

**Etaient excusés :**

AUZET Guy - BALIQUE François - BASSET Françoise - DE SOUZA Benoit - FIGUIERE Marie José - FLORES Sylvain - LAQUET Laura - PELESTOR Michel - RICHAUD Véronique - RISSO Gilbert - UGHETTO Wendy - URQUIZAR Danièle

**Le quorum est atteint.**

**Monsieur FIAERT Claude, rapporteur, expose ce qui suit :**

Les médiathèques intercommunales de Provence Alpes Agglomération coordonnent un réseau de lecture publique sur l'intégralité du territoire communautaire. Depuis la mise en place politique puis technique de ce réseau, ont été priorisés une mise en commun des pratiques tarifaires, la circulation des documents et l'accompagnement des professionnels et bénévoles des bibliothèques.

En 2023, a été programmé un Mois de la BD qui a su répondre aux attentes de la population de l'agglomération tout en promouvant une culture de proximité et la découverte d'un support artistique à la fois populaire et exigeant. Maintenir une manifestation littéraire autour de la création artistique contemporaine en bande dessinée semble donc un marqueur d'attractivité à pérenniser. Enfin, une augmentation du nombre d'usagers a été remarquée sur la période d'octobre et de novembre.

L'ambition de 2024 est de développer un Mois de la BD nourri des améliorations et du bilan de l'année précédente. Un accent particulier sera mis à la valorisation de l'économie du livre (renforcement des partenariats avec les librairies), des ateliers pratiques, de l'implication des partenaires et de l'intensification de la communication externe.

Les objectifs retenus pour l'édition 2024 reprendront ceux présentés en 2023, soit :

Axe	Objectifs stratégiques	Actions opérationnelles
Développer l'offre d'action culturelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adapter les collections et les formes de médiations aux nouvelles pratiques de lecture</li> <li>• Couvrir le territoire et les lieux de proximité de manifestations culturelles</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Développer le fonds bande dessinée contemporain</li> <li>2) Augmenter la fréquence des ateliers et les lieux d'intervention</li> <li>3) Augmenter les types de publics touchés</li> </ol>
Développer les actions envers les publics éloignés de la culture	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Attirer les publics « jeunes », « jeunes adultes » dans les structures de lecture publique</li> <li>• Proposer une offre autour de l'image pour les publics les plus éloignés de l'écrit (<i>développement des partenariats avec les structures sociales, pénitentiaires...</i>)</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Développer des ateliers autour de la pratique du manga</li> <li>2) Développer les collections sur des achats de bande dessinée accessible</li> </ol>
Développer l'offre touristique et culturelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Thématiser le Mois de la BD pour couvrir un rayonnement régional</li> <li>• Cibler le territoire comme lieu de promotion de la bande dessinée avec un temps pérenne consacré à ce support</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Choisir une thématique originale et impactante pour justifier d'une attractivité régionale</li> <li>2) Structurer une communication particulière autour de l'évènement et sa pérennisation</li> </ol>

En 2023, cette manifestation avait été possible grâce au soutien de l'Union européenne via le dispositif Leader. En 2024, différentes sollicitations financières pourraient être faites, réparties dans le plan de financement ci-dessous :

Objet	Dépenses	Recettes	Financeurs
Expositions	10000		
		10500	Provence Alpes Agglomération (Autofinancement)
Auteurs & Interventions	24000		
		15000	Département des Alpes de Haute-Provence
BD-Concert	2500		
		10000	Région
Transports	2500		
		5500	ETAT (CTL)
Hôtel	3000		
		5000	Education Nationale
Restauration	2000		
Communication	2000		
<b>Total</b>	<b>46000</b>	<b>46000</b>	

Il vous est proposé :

- D'approuver l'édition 2024 du Mois de la BD,
- D'approuver le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus,
- De solliciter les subventions correspondantes auprès des services de l'Education Nationale, de la Région Sud, du Département des Alpes-de-Haute-Provence et de tout autre financeur public compétent,
- D'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à signer tout document lié à ces demandes de subvention.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION  
Après en avoir délibéré et procédé au vote  
Approuve les propositions présentées  
A l'unanimité  
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente,

Patricia GRANET-BRUNELLO

PUBLIE LE :

05 MARS 2024



Le secrétaire de séance,

Sandrine COSSERAT

REÇU EN PREFECTURE

le 04/03/2024

Application agréée E-legalexit.com

99\_DE-004-200067437-20240221-20\_21022024

REÇU EN PREFECTURE

le 04/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-004-200067437-20240221-20\_21022024